

Les services techniques municipaux

Les services techniques municipaux sont installés quai de l'Hôpital. Ils occupent les locaux réhabilités en 2006 dans les anciens abattoirs.

Les services administratifs, des services techniques, regroupent :

- La direction des services techniques ;
- L'urbanisme : instruction des permis de construire et des règles d'urbanisme applicables, création des arrêtés de circulation et d'intervention sur le domaine public ;
- La régie eau et assainissement ;
- Le bureau d'études ;
- Bâtiments travaux neufs (Conçoit et fait réaliser par des entreprises des travaux de construction, de rénovation ou d'aménagement du patrimoine bâti) ;
- Le chargé de mission du contrat de redynamisation du site de la Défense (CRSD) et notamment valorisation du site de l'ancien Groupe géographique ;
- Les secrétariats des différents services ;
- Le service des Objets trouvés.

Les équipes opérationnelles sont réparties comme suit :

- Environnement et cadre de vie (gestion des espaces verts et service propreté) ;
 - Mécanique (entretien courant des véhicules roulants des services communaux) ;
 - Bâtiments (gestion et entretien des bâtiments communaux, par les agents communaux au sein des ateliers serrurerie, peinture, électricité générale, plomberie sanitaire, maçonnerie, menuiserie) ;
 - Éclairage public (gestion de l'éclairage public, des feux tricolores et illuminations de Noël) ;
 - Petites interventions d'urgence, signalisation verticale et mobilier urbain ;
 - Voirie (signalisation horizontale, mise en place d'ouvrages de voirie et réparations sur la voirie), fête et cérémonies.
-

Les serres municipales

Les serres municipales fournissent la matière indispensable au fleurissement de la ville.

Modernes et dotées de systèmes de chauffage, aération et arrosage performants, elles reçoivent dans d'excellentes conditions les plantes à massif annuelles et bisannuelles, stockent pour l'hiver, et élèvent de jeunes plants depuis leur repotage jusqu'à leur plantation en ville.

La chaufferie bio compact composée d'une chaudière de 110 kw et d'un silo d'alimentation automatique de 30 m³ est alimentée par le bois issu de la forêt communale et des résidus des élagages en ville. Ce bois, broyé, est séché et stocké dans un hangar de 300 m³.

Le service municipal des espaces verts s'attache à réduire au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires en pratiquant des tontes préventives et un désherbage manuel quand cela est possible. Il sélectionne des fleurs locales, plus rustiques, plus résistantes aux maladies et moins gourmandes en eau.

Mairie de JOIGNY

quai du 1er Dragons - 89300 Joigny

Services techniques : quai de l'Hôpital

Tél. **03 86 92 48 00** - e-mail : accueil@ville-joigny.fr

Fax mairie : **03 86 92 48 01** - Fax services techniques : **03 86 91 43 08**

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi)